



8^e SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES
27 – 30 septembre 2022, Budapest, Hongrie

« Renforcer la conservation des voies de migration dans un monde en mutation »

**RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR LES QUESTIONS FINANCIÈRES ET
ADMINISTRATIVES**

Préparé par le Secrétariat PNUE-AEWA

Introduction

Lors de la 7^e session de la Réunion des Parties (MOP7) en décembre 2018, le budget principal pour la période 2019-2021 a été adopté par la Résolution 7.12. En conséquence du report de la MOP8 de 2021 à 2022, les Parties ont adopté le budget pour l'année 2022 par la Résolution Ex. 3 sur les questions financières et administratives et ce par le biais d'une procédure d'approbation tacite, qui est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2021. Dans le cadre du budget 2022, **toutes les contributions des Parties sont maintenues au même montant que celles facturées pour l'année 2021.**

Le Secrétariat a présenté un rapport sur les questions financières et administratives

- à la 15^e réunion du Comité permanent en décembre 2019 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2018 et pour 2019 (au 9 décembre 2019),
- à la 16^e réunion du Comité permanent en avril 2021 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2020 et le 24 mars 2021 et pour 2019 après la clôture des comptes de 2019
- et à la 21^e réunion du Comité permanent en juin 2022 pour 2021 après clôture des comptes de 2021 et pour 2022.

Le présent rapport vise à rendre compte de la période comprise entre le 1^{er} janvier 2019 et le 3 août 2022, il comprend également une prévision des dépenses pour la période comprise entre le 4 août et le 31 décembre 2022.

Action requise de la Réunion des Parties

La Réunion des Parties est priée d'examiner et d'approuver les informations fournies dans ce rapport.

1. Personnel (1 janvier 2019 – 3 août 2022)

Pour les détails sur la situation relative au personnel et à l'organisation du Secrétariat, veuillez consulter le Rapport du Secrétariat (PNUE/AEWA/MOP/8.9). Il convient de noter que, tandis que les Parties à l'AEWA décident de la composition du personnel et des activités de l'AEWA par le biais de Résolutions adoptées lors des Réunions des Parties, le Secrétariat, administré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), est tenu aux règles et réglementations de l'ONU et du PNUE concernant toutes les questions relatives aux ressources humaines et aux questions financières afférentes. Les services fournis par le PNUE à l'AEWA par le biais des services basés à Nairobi mais aussi de l'Unité commune de gestion administrative et financière (AFMU) basée à Bonn sont financés au moyen d'un mécanisme appelé coûts d'appui aux programmes (PSC) alimenté par un prélèvement forfaitaire de 13 % sur les budgets de l'AEWA, d'Eurobats et de la CMS. Ce mécanisme et son pourcentage ont été décidé puis confirmé par les Etats lors des Assemblées générales successives de l'ONU.

Le Secrétariat désire souligner qu'il est devenu de plus en plus difficile de trouver des ressources financières suffisantes pour les postes du Secrétariat qui dépendent partiellement ou totalement de contributions volontaires. Les contributions volontaires manquent toujours pour les deux postes relevant de l'Initiative africaine (Coordinateur (P-2) et Assistant de gestion de programme (G-5)), tous les deux financés par le budget principal de l'AEWA à 50 % seulement. Grâce aux généreuses contributions reçues de la Commission Européenne et des gouvernements du Luxembourg, d'Allemagne, de Suisse et du Royaume-Uni pour des projets spécifiques relatifs au travail de l'unité africaine, les postes ont pu être maintenus à 100 % (P-2) et 80 % (G-5) respectivement entre 2019 et 2022. Pour le poste de Coordinateur des Plans d'action par espèce (P3), aucun financement n'est disponible depuis le mois de mai 2021, et le processus de recrutement d'un nouveau titulaire a dû être stoppé après le départ de la personne occupant ce poste en mars 2021.

Dans ce contexte, le Secrétariat désire souligner que le progiciel de ressources intégrées utilisé par le PNUE (UMOJA) demande que les fonds soient perçus suffisamment à l'avance, afin qu'il y ait suffisamment de temps pour le processus administratif visant à préparer, attribuer et rendre compte des fonds reçus.

2. Budget principal (AWL) – Vue d'ensemble des recettes et des dépenses

Le Fonds d'affectation spéciale de l'AEWA est administré par le PNUE, comme déterminé par la Résolution Ex.3, 7.12. L'administration du Fonds d'affectation spéciale obéit aux règles et réglementations relatives aux finances et au personnel des Nations Unies et autres politiques administratives ou procédures, promulguées par le Secrétaire-Général des Nations Unies. Conformément aux règles des Nations Unies, et parce que le PNUE fournit une aide au Secrétariat par le biais de l'AFMU, le PNUE déduit des recettes des frais administratifs équivalant à 13 pour cent des dépenses facturées au Fonds d'affectation spéciale de l'AEWA en ce qui concerne les activités financées au titre de l'AEWA. Les ressources financières du Fonds d'affectation spéciale sont issues des contributions annuelles des Parties à l'AEWA. Toutes les contributions au Fonds d'affectation spéciale sont payées en euros et sont dues au 1 janvier, avec une date limite de paiement fixée au 30 juin de l'année en cours.

Recettes

Les contributions obligatoires 2019-2021, approuvées par la 7^e Réunion des Parties, s'élèvent à 3 203 160 EUR. Depuis l'adoption du budget 2019-2021, les gouvernements de la Serbie, du Malawi, de l'Arménie et du Turkménistan ont rejoint l'Accord, et leurs contributions ont été ajoutées au montant des contributions obligatoires approuvées par la 7^e Réunion des Parties. Comme la République Centrafricaine avait rejoint l'Accord avec effet au 1^{er} janvier 2019, sa contribution avait déjà été prise en considération par les Parties dans la Résolution 7.12.

Pour l'année 2022, un budget de 1 089 988 EUR a été adopté par les Parties contractantes par le biais d'une procédure d'approbation tacite.

L'Annexe 1 résume le statut des contributions obligatoires annuelles des Parties encaissées au 3 août 2022. La vue d'ensemble montre que les **contributions impayées** se montent à un total de **808 252 EUROS**, répartis comme suit :

2022 :	308 058 EUR
2021 :	133 469 EUR
2020 :	57 338 EUR
2019 :	48 442 EUR
2018 et années précédentes :	260 945 EUR

Il convient de noter que la date limite de paiement des contributions obligatoires est fixée au 30 juin, conformément aux Résolutions Ex. 3, 7.12, ce qui explique le montant relativement élevé des impayés pour 2022. Les factures sont envoyées aux Parties deux fois par an et se rapportent à la période triennale complète pour permettre aux Parties d'effectuer de futurs paiements, comme requis par les Résolutions Ex. 3, 7.12 (« demande aux Parties, notamment à celles qui doivent payer la contribution minimum, d'envisager de payer en une seule fois le montant correspondant à l'ensemble de la période triennale »). Les factures couvrent également toutes les contributions impayées des années précédentes. Le Secrétariat rappelle régulièrement aux Parties présentant des arriérés de payer leur dû ce qui a porté des fruits dans certains cas ; en fait, sur 82 Parties, seuls six pays n'ont pas encore effectué de paiement depuis leur adhésion.

Dépenses (2019)

L'Annexe 2 présente la mise en œuvre du budget pour 2019 au 31 décembre 2019. Le budget affiche un solde de fin d'année négatif de 82 938 EUR (y compris 13 % de dépenses d'appui aux programmes) en raison de dépassements du budget dans les deux lignes budgétaires du personnel, le personnel professionnel (catégorie P) et le personnel de soutien (catégorie G). Ce solde négatif a été compensé par un prélèvement sur le Fonds d'affectation spéciale.

758 800 EUR du budget total sont consacrés aux salaires du personnel, ce qui correspond à 85,20 pour cent du budget de 2019. Le dépassement du budget du personnel résulte principalement d'une augmentation des heures de travail de 50% à 100% et 80% respectivement pour le Coordinateur et l'Assistant de gestion de programme de l'Initiative africaine. Dans la proposition de budget 2019-2021 (scénario 3) pour la 7^e Réunion des Parties, il avait été proposé aux Parties de financer ces deux postes respectivement à hauteur de 100 et 80%, pour éviter un déficit. Finalement, il convient de noter que les coûts relatifs aux services d'interprétation et aux heures supplémentaires du personnel lors de la 7^e Réunion des Parties ont été partiellement enregistrés en 2019, en raison de délais de paiement.

Dépenses (2020)

L'Annexe 3 présente le rapport sur la mise en œuvre du budget 2020 au 31 décembre 2020. Le budget affiche un solde de fin d'année positif de 52 051 EUR (y compris 13% de coûts d'appui aux programmes - PSC), ce qui correspond à un taux de mise en œuvre de 95%. Des économies ont été principalement faites en raison de la pandémie de COVID-19, qui a donné lieu à l'annulation de la plupart des voyages du personnel en 2020, l'organisation de la réunion du Comité technique en janvier 2021 ayant été réalisée en format virtuel ; et à une diminution des coûts opérationnels du fait que les membres du personnel ont travaillé la plupart du temps depuis leur domicile. Le montant de ces économies sera versé au Fonds d'affectation spéciale de l'AEWA. Grâce aux contributions volontaires perçues, le solde négatif des lignes budgétaires du personnel a été moins important en 2020 qu'en 2019.

Dépenses (2021)

L'Annexe 4 présente le rapport final sur la mise en œuvre du budget 2021 au 31 décembre 2021. Généralement, le budget affiche un solde de fin d'année positif de 162 429 EUR (y compris 13 % de coûts d'appui aux programmes - PSC) malgré les dépassements dans les deux lignes budgétaires du personnel, le personnel professionnel et le personnel de soutien, ce qui, comme les années précédentes, est dû à une augmentation des heures de travail, principalement du personnel de l'Initiative africaine. Ce solde positif a encore une fois été obtenu grâce aux économies effectuées sur les coûts opérationnels et les frais de déplacement, en raison de la situation de travail exceptionnelle du Secrétariat pendant la pandémie. En outre, le budget destiné à la Réunion des Parties est resté inutilisé en raison du report de la 8^e Réunion des Parties ; ce budget, qui a été réaffecté à l'organisation de la 8^e Réunion des Parties en 2022, apparaît dans le rapport des dépenses de l'année 2022.

Dépenses (2022)

L'Annexe 5 présente un rapport provisoire sur la mise en œuvre du budget 2022 au 3 août 2022. Le budget indique les fonds du budget 2021 disponibles pour l'organisation et les services d'interprétation de la 8^e Réunion des Parties qui ont été réaffectés. Une prévision des dépenses a été fournie pour refléter la situation budgétaire prévue à la fin de l'année. La situation relative au travail au sein du Secrétariat, due à la pandémie, est demeurée inchangée au premier trimestre de l'année, ce qui a entraîné des économies similaires de coûts opérationnels et de frais de déplacement. Comme le Secrétariat a pu reprendre ses activités habituelles à partir du 1^{er} juin 2022, les coûts opérationnels et les frais de déplacement devraient être entièrement dépensés à la fin de l'année. Comme au cours des années précédentes, l'augmentation des heures de travail de certains membres du personnel entraînera des dépassements à la fin de l'année, si aucune contribution volontaire supplémentaire n'est fournie pour combler ces déficits. Pour éviter cette situation récurrente, il est proposé, dans le cadre du Scénario 3 de la proposition budgétaire pour 2023-2025, de financer les deux postes de l'Initiative africaine à partir du budget principal, à 100 % (P-2) et 80 % (G-5) respectivement (AEWA MOP doc 8.39 Corr. 1)

Solde du Fonds d'affectation

Le solde du Fonds d'affectation spéciale reflète les liquidités disponibles après déduction de la réserve opérationnelle, de tous les comptes créditeurs et des engagements non réglés. Les liquidités disponibles sont la somme de toutes les contributions annuelles perçues des Parties contractantes ; les contributions dues qui n'ont pas encore été payées ne sont pas comptées. Conformément à la Résolution 7.12, la réserve opérationnelle est le fonds de roulement qui doit être maintenu à un niveau d'au moins 15 % des dépenses annuelles estimées ou de 150 000 EUR si cette somme est plus élevée. Les comptes créditeurs qui sont déduits reflètent, par exemple, les montants qui doivent être remboursés à des fournisseurs ou à des membres du personnel. Les engagements non réglés sont les montants que l'on prévoit de devoir payer à des fournisseurs et à des partenaires sous contrat. Il convient également de noter que le Secrétariat est remboursé tous les trimestres pour le paiement de la TVA, ce qui entraîne des fluctuations au niveau du solde du Fonds d'affectation spéciale, parce que les montants de TVA sont payés lors de chaque dépense individuelle, alors qu'ils sont remboursés par le gouvernement allemand chaque trimestre.

Le solde prévu du Fonds d'affectation spéciale pour les contributions obligatoires au 31 décembre 2022 devrait selon les prévisions s'élever à **156 251 EUR**, après déduction de la réserve opérationnelle de **171 071 EUR** (15 %), et de tous les comptes créditeurs et engagements non réglés. Le Secrétariat souhaite souligner que le solde du Fonds d'affectation spéciale peut subir des fluctuations significatives en raison du fait que des contributions impayées sont régulièrement perçues et que des dépenses au titre du Fonds d'affectation spéciale sont effectuées en permanence. Il convient en outre de noter que le niveau du solde du Fonds d'affectation spéciale est en baisse en comparaison des périodes triennales précédentes. Cette baisse est principalement engendrée par deux facteurs : 1. les contributions impayées et 2. l'adoption consécutive de scénarios de croissance nominale nulle /croissance réelle nulle, ce qui a abouti à des soldes négatifs pour les lignes

budgétaires du personnel, les postes nécessaires pour faire face à la charge de travail du Secrétariat n'ayant pas pu être tous financés au moyen du budget principal ou des contributions volontaires perçues.

3. Contributions volontaires (AVL) – Vue d'ensemble des contributions entre le 1^{er} janvier 2019 et le 3 août 2022

En plus des contributions annuelles payées par les Parties et destinées au budget principal de l'AEWA (AWL), le Secrétariat a également reçu des contributions volontaires de la part de différents gouvernements, destinées à des activités et des projets donnés. Ces contributions volontaires sont gérées dans le cadre d'un Fonds d'affectation spéciale distinct (AVL). Les Annexes 6, 7, 8 et 9 récapitulent les contributions volontaires versées au Fonds d'affectation spéciale AVL, respectivement, en 2019, 2020, 2021 et 2022. Les contributions volontaires reçues pour la Plateforme européenne de gestion des oies (EGMP) sont indiquées dans des tableaux distincts, car l'EGMP est un programme spécifique entièrement financé par les États de l'aire de répartition concernée par le programme et non par le budget principal de l'AEWA. Les contributions ont été reçues en différentes devises, mais converties en euros aux fins du présent rapport.¹ Les contributions volontaires annoncées se montaient à **214 068 EUR** pour les activités générales, et à **212 664 EUR** pour l'EGMP en 2019 (Annexe 6), **493 254 EUR** pour les activités générales de l'AEWA, et **220 921 EUR** pour les activités de l'EGMP en 2020 (Annexe 7), **203 887 EUR** pour les activités générales de l'AEWA (plus 124 500 EUR qui demeurent impayés), et **144 075 EUR** pour les activités de l'EGMP en 2021 (Annexe 8) et **148 070 EUR** pour les activités générales de l'AEWA (plus 20 000 EUR demeurés impayés), et **88 829 EUR** pour les activités de l'EGMP en 2022 (Annexe 9). En 2019, 2020 et 2021, les trois activités principales financées par des contributions volontaires étaient la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Oie naine, la coordination africaine et la production du 8^e Rapport sur l'état de conservation et autres documents destinés à la 8^e Réunion des Parties. Les contributions perçues en 2022 étaient destinées à la préparation de la pré-MOP africaine et de la MOP8. Le Secrétariat souhaite remercier tous les gouvernements et organisations qui ont fourni des contributions à l'AEWA.

4. Contributions en nature reçues depuis le 1^{er} janvier 2019

Le Secrétariat a été chargé par la Résolution 7.12 « de tenter d'établir une liste de toutes les contributions en nature reçues en soutien des réunions, ateliers et autres projets (co)organisés par le Secrétariat, liste qui sera publiée dans le Rapport du Secrétariat sur les questions financières et administratives en 2019-2021.

Pour faciliter la réception des informations sur les contributions en nature des donateurs, le Secrétariat a conçu un formulaire des contributions en nature assorti des conseils d'accompagnement qui sont disponibles à l'adresse suivante <https://www.unep-aewa.org/en/page/how-aewa-financed>

Il convient de noter que les contributions en nature concernent souvent l'organisation de réunions et d'ateliers, qui ont tous eu lieu au format virtuel depuis mars 2020, donc sans nécessiter d'hébergement par un hôte et entraînant des coûts minimes. Malgré les efforts réalisés par le Secrétariat pour communiquer individuellement à propos des contributions en nature en 2019, ce dernier n'a pas reçu beaucoup d'informations.

Le formulaire des contributions en nature a été envoyé à tous les points focaux locaux de la Plateforme européenne de gestion des oies, afin de recevoir des informations sur les contributions en nature pour l'EGMP. Aucun État de l'aire de répartition n'a retourné le formulaire complété au Secrétariat.

¹ Taux de change moyen pour 2019 : 0,89 ; 2020 : 0,86 ; 2021 : 0,83 ; 2022 : 0,92.

Par conséquent, le présent rapport ne comporte aucune information sur les contributions en nature. Le Secrétariat prévoit d'envoyer plus tard le formulaire des contributions en nature aux donateurs désireux de contribuer à une activité de l'AEWA au moyen d'une contribution en nature, lorsque l'organisation des réunions et des ateliers fera, comme nous l'espérons, de nouveau partie de la réalité quotidienne.

**ANNEXE 1 : FONDS GÉNÉRAL D’AFFECTATION SPÉCIALE (AWL) DE L’ACCORD SUR LA
CONSERVATION DES OISEAUX D’EAU MIGRATEURS D’AFRIQUE-EURASIE**

Contributions des Parties contractantes au 3 août 2022 (en euros)

PAYS	Engagements impayés en 2018 et années précédentes	Engagements impayés en 2019	Engagements impayés en 2020	Engagements impayés en 2021	Engagements impayés en 2022
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Albanie					
Algérie					15
Arménie					2.000
Bélorussie				2.000	2.000
Belgique					27.028
Bénin		977	2.000	2.000	2.000
Botswana					
Bulgarie					2.000
Burkina Faso	3.469	2.000	2.000	2.000	2.000
Burundi	8.500	2.000	2.000	2.000	2.000
République centrafricaine		2	2.000	2.000	2.000
Tchad *	14.333	2.000	2.000	2.000	2.000
Congo	20.362	2.000	2.000	2.000	2.000
Côte d'Ivoire			606	2.000	2.000
Croatie					
Chypre			2.000	2.000	2.000
République tchèque					5.874
Danemark					
Djibouti *	20.470	2.000	2.000	2.000	2.000
Égypte					
Guinée équatoriale	6.000	2.000	2.000	2.000	2.000
Estonie					
Eswatini					2.000
Éthiopie					
Finlande					
France					
Gabon *	12.167	2.000	2.000	2.000	2.000
Gambie	6.000	2.000	2.000	2.000	2.000
Géorgie				2.000	2.000
Allemagne					
Ghana		2.000	2.000	2.000	2.000
Guinée	6.000	2.000	2.000	2.000	2.000
Guinée - Bissau	7.800	2.000	2.000	2.000	2.000
Hongrie					
Islande					
Irlande					
Israël					
Italie					109.672
Jordanie	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000
Kenya					
Lettonie					2.000
Liban		1.052	2.000	2.000	2.000
Libye *	42.228	3.711	3.762	3.830	3.830

PAYS	Engagements impayés en 2018 et années précédentes	Engagements impayés en 2019	Engagements impayés en 2020	Engagements impayés en 2021	Engagements impayés en 2022
Lituanie					
Luxembourg					2.088
Madagascar				1.967.29	2.000
Malawi					2.000
Mali	12.000	2.000	2.000	2.000	2.000
Mauritanie *	7.333	2.000	2.000	2.000	2.000
Maurice					
Monaco					
Monténégro					2.000
Maroc					2.000
Pays-Bas				53.977	53.977
Niger *	20.704	2.000	2.000	2.000	2.000
Nigeria	6.000	2.700	2.970	3.330	3.330
Macédoine du Nord	10.000	2.000	2.000	2.000	2.000
Norvège					
Portugal				11.838	11.838
République de Moldavie					2.000
Roumanie					1.000
Rwanda					2.000
Sénégal	16.000	2.000	2.000	2.000	2.000
Servie					
Slovaquie					
Slovénie				494	2.574
Afrique du Sud					
Espagne					
Soudan	6.000	2.000	2.000	2.000	2.000
Suède					
Suisse					
République arabe syrienne	15.885	2.000	2.000	2.000	2.000
Togo			2.000	2.000	2.000
Tunisie	17.694	2.000	2.000	2.000	2.000
Turkménistan				2.000	2.000
Ouganda					1.606
Ukraine					3.226
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord					
République unie de Tanzanie					2.000
Ouzbékistan				2.000	2.000
Zimbabwe					
Union européenne					
Total	260.945	48.442	57.338	133.469	308.058

*Aucun paiement depuis l'adhésion à l'Accord

ANNEXE 2

MISE EN ŒUVRE DU BUDGET APPROUVÉ DE L'AEWA POUR 2019

Rapport sur la mise en oeuvre du budget principal de l'AEWA - 2019 - EUR				
BL	Rubrique budgétaire	Budget	Dépenses	Soldes
	GESTION GÉNÉRALE			
1107	Personnel professionnel	564.290	600.416	(36.127)
1305	Personnel de soutien	194.510	228.953	(34.443)
1201	Traducteurs	7.000	6.823	177
1601	Voyages officiels du personnel de l'AEWA	32.130	32.487	(357)
3201	Formation du personnel	2.040	136	1.904
4101	Diverses fournitures de bureau	4.080	4.311	(231)
4201	Équipement de bureau	6.120	5.963	157
4302	Prestataire de services IT	39.000	29.960	9.040
5101	Fonctionnement/entretien des ordinateurs, photocopieuses	5.100	4.292	808
5201	Production de documents	-	-	-
5203	Matériel de référence	-	-	-
5301	Téléphone, Fax	5.200	3.260	1.940
5302	Frais postaux et divers	2.550	1.229	1.321
5303	Frais bancaires	102	-	102
	MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE AFRICAINE			
2203	Projets du Fonds de petites subventions dans les pays d'Afrique	-	-	-
2204	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique	-	-	-
	SERVICES POUR LA RÉUNION DES PARTIES			
1204	Rédacteurs du rapport	-	-	-
1205	Interprètes	-	24.342	(24.342)
1220	Consultance pour la MOP (1 étude)	-	-	-
1602	Voyages du personnel pour se rendre à la MOP	-	-	-
2201	Organisation de la MOP	-	(1.002)	1.002
5201	Production de documents (externe)	-	-	-
	SERVICES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE			
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-
3302	Réunions du TC (voyages/indemnités journalières/coûts organisationnels)	17.340	15.803	1.537
	SERVICES POUR LE COMITÉ PERMANENT			
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-
3303	Réunion du StC (voyages/indemnités journalières/coûts organisationnels)	11.220	7.105	4.115
	SOUS-TOTAL	890.682	964.078	(73.397)
	13 % Dépenses d'appui aux programmes	115.789	125.330	(9.542)
	TOTAL	1.006.470	1.089.409	(82.938)

ANNEXE 3

MISE EN ŒUVRE DU BUDGET APPROUVÉ DE L'AEWA POUR 2020

Rapport sur la mise en oeuvre du budget principal de l'AEWA - 2020 - EUR				
BL	Rubrique budgétaire	Budget	Dépenses	Soldes
	GESTION GÉNÉRALE			
1107	Personnel professionnel	575.575	595.108	(19.533)
1305	Personnel de soutien	198.401	195.620	2.781
1201	Traducteurs	7.000	7.239	(239)
1601	Voyages officiels du personnel de l'AEWA	32.773	(5.379)	38.152
3201	Formation du personnel	2.081	-	2.081
4101	Diverses fournitures de bureau	4.162	4.194	(32)
4201	Équipement de bureau	6.242	5.641	601
4302	Prestataire de services IT	40.000	39.774	226
5101	Fonctionnement/entretien des ordinateurs, photocopieuses	5.300	4.323	977
5201	Production de documents	-	-	-
5203	Matériel de référence	-	-	-
5301	Téléphone, Fax	5.302	3.702	1.600
5302	Frais postaux et divers	2.601	700	1.901
5303	Frais bancaires	104	-	104
	MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE AFRICAINE			
2203	Projets du Fonds de petites subventions dans les pays d'Afrique	-	-	-
2204	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique	-	-	-
	SERVICES POUR LA RÉUNION DES PARTIES			
1204	Rédacteurs du rapport	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-
1220	Consultance pour la MOP (1 étude)	-	-	-
1602	Voyages du personnel pour se rendre à la MOP	-	-	-
2201	Organisation de la MOP	-	-	-
5201	Production de documents (externe)	-	-	-
	SERVICES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE			
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-
3302	Réunions du TC (voyages/indemnités journalières/coûts organisationnels)	18.041	-	18.041
	SERVICES POUR LE COMITÉ PERMANENT			
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-
3303	Réunion du StC (voyages/indemnités journalières/coûts organisationnels)	-	597	(597)
	SOUS-TOTAL	897.582	851.519	46.063
	13 % Dépenses d'appui aux programmes	116.686	110.697	5.988
	TOTAL	1.014.268	962.216	52.051

ANNEXE 4

MISE EN ŒUVRE DU BUDGET APPROUVÉ DE L'AEWA POUR 2021

Rapport sur la mise en oeuvre du budget principal de l'AEWA - 2021 - EUR				
BL	Rubrique budgétaire	Budget	Dépenses	Soldes
	GESTION GÉNÉRALE			
1107	Personnel professionnel	587.087	607.035	(19.948)
1305	Personnel de soutien	202.369	220.931	(18.562)
1201	Traducteurs	29.531	29.669	(138)
1601	Voyages officiels du personnel de l'AEWA	33.471	-	33.471
3201	Formation du personnel	2.122	-	2.122
4101	Diverses fournitures de bureau	4.245	3.808	437
4201	Équipement de bureau	6.367	6.181,54	185
4302	Prestataire de services IT	41.000	27.008	13.992
5101	Fonctionnement/entretien des ordinateurs, photocopieuses	5.400	4.420	980
5201	Production de documents	-	-	-
5203	Matériel de référence	-	-	-
5301	Téléphone, Fax	5.406	2.380	3.026
5302	Frais postaux et divers	2.653	1.216	1.437
5303	Frais bancaires	106	-	106
	MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE AFRICAINE			
2203	Projets du Fonds de petites subventions dans les pays d'Afrique	-	-	-
2204	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique	-	-	-
	SERVICES POUR LA RÉUNION DES PARTIES			
1204	Rédacteurs du rapport	-	-	-
1205	Interprètes	35.000	-	35.000
1220	Consultance pour la MOP (1 étude)	-	-	-
1602	Voyages du personnel pour se rendre à la MOP	-	-	-
2201	Organisation de la MOP	79.962	-	79.962
5201	Production de documents (externe)	-	-	-
	SERVICES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE			
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-
3302	Réunions du TC (voyages/indemnités journalières/coûts organisationnels)	196	197	(1)
	SERVICES POUR LE COMITÉ PERMANENT			
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-
3303	Réunion du StC (voyages/indemnités journalières/coûts organisationnels)	11.673	-	11.673
	SOUS-TOTAL	1.046.588	902.846	143.742
	13 % Dépenses d'appui aux programmes	136.056	117.370	18.686
	TOTAL	1.182.644	1.020.216	162.429

ANNEXE 5

MISE EN ŒUVRE DU BUDGET APPROUVÉ DE L'AEWA POUR 2022

Rapport sur la mise en oeuvre du budget principal de l'AEWA _EUR_ au 3 août 2022							
Objet de dépenses	2022						Solde
	Budget approuvé		Dépenses				
	Approuvé	Réaffecté	Janvier - Juillet	Août - Décembre Prévu	Total des dépenses		
BL	Rubrique budgétaire						
	GESTION GÉNÉRALE						
1107	Personnel professionnel	623.482	-	428.866	216.359	645.225	-21.742
1305	Personnel de soutien	217.417	-	178.539	77.073	255.613	-38.195
1201	Traducteurs	8.000	-	8.470	-	8.470	-470
1601	Voyages officiels du personnel de l'AEWA	24.500	-	6.232	18.268	24.500	-
3201	Formation du personnel	2.040	-	-	2.040	2.040	-
4101	Diverses fournitures de bureau	4.080	-	138	3.942	4.080	-
4201	Équipement de bureau	6.120	-	-	6.120	6.120	-
4301	Loyer et frais d'entretien	-	-	-	-	-	-
4302	Prestataire de services IT	39.000	-	26.346	12.654	39.000	-
4303	Frais Umoja	7.000	-	-	7.000	7.000	-
5101	Fonctionnement/entretien des ordinateurs, photocopieuses & autres	5.100	-	3.297	1.803	5.100	-
5201	Production de documents (externe)	-	-	-	-	-	-
5203	Matériel de référence	-	-	-	-	-	-
5301	Téléphone, Fax	5.200	-	2.941	2.259	5.200	-
5302	Frais postaux et divers	2.550	-	665	1.885	2.550	-
5303	Frais bancaires	102	-	-	102	102	-
	MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE AFRICAINE						
2203	Projets du Fonds de petites subventions dans les pays d'Afrique	-	-	-	-	-	-
2204	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique	-	-	-	-	-	-
	SERVICES POUR LA RÉUNION DES PARTIES						
1204	Rédacteurs du rapport	20.000	-	-	20.000	20.000	-
1205	Interprètes	-	35.000	2.189	32.811	35.000	-
1220	Consultances pour la MOP (1 étude)	-	-	-	-	-	-
1602	Voyages du personnel pour se rendre à la MOP	-	-	-	-	-	-
2201	Organisation de la MOP	-	79.962	35.616	44.346	79.962	-
5201	Production de documents (externe)	-	-	-	-	-	-
	SERVICES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE						
1204	Rédacteurs des rapports	-	-	-	-	-	-
1205	Interprète	-	-	-	-	-	-
3302	Réunions du TC (voyages/indemnités journalières/coûts organisationnels)	-	-	-	-	-	-
	SERVICES POUR LE COMITÉ PERMANENT						
1204	Rédacteurs des rapports	-	-	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-	-	-	-
3303	Réunion du StC (voyages/indemnités journalières/coûts organisationnels)	-	-	-	-	-	-
	SOUS-TOTAL	964.591	114.962	693.299	446.661	1.139.960	(60.407)
	13 % Dépenses d'appui aux programmes	125.397	14.945	90.129	58.066	148.195	(7.853)
	TOTAL	1.089.988	129.907	783.428	504.727	1.288.155	(68.260)

ANNEXE 6 :

FONDS GÉNÉRAL D’AFFECTATION SPÉCIALE POUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES RELATIVES À L’ACCORD SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D’EAU MIGRATEURS D’AFRIQUE-EURASIE AU 31 DÉCEMBRE 2019 (AVL)

No	PAYS	Engagements pour 2019		Payé en 2019 pour 2019		Impayé
		USD	EUR	USD	EUR	
1	Norvège					88.430
2	Luxembourg		4.166		4.166	
3	Société suisse d'ornithologie		12.452		12.452	
4	Finlande		10.000		10.000	
5	Allemagne		25.600		25.600	
6	Norvège	140.600		105.450		
7	Suisse		68.000		68.000	
	Total	406.334	120.218	105.450	120.218	265.290
	Total en EUR	125.134	120.218	93.850	120.218	88.430
1	Coordination Oie naine (LwfG) en 2014					
2	Coordination de l'Initiative africaine					
3	Mise en oeuvre activités LwfG					
4	Mise en oeuvre activités LwfG					
5	Coordination de l'Initiative africaine					
6	Coordination LwfG en 2019					
7	Mise en oeuvre activités PoAA					

**FONDS GÉNÉRAL D’AFFECTATION SPÉCIALE POUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES RELATIVES À LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE
GESTION DES OIES AU 31 DÉCEMBRE 2019**

No	PAYS	Engagements pour 2019		Payé en 2019 pour 2019	
		Autres devises	EUR	USD	EUR
8	Pays-Bas		19.000		19.000
9	Norvège		39.236		39.236
10	Royaume-Uni	25.000 GBP		32.625	
11	Allemagne		43.392		5.424
13	France		40.000		40.000
14	Estonie		2.000		2.000
15	Norvège		40.000		40.000
	Total	25.000 GBP	183.628	32.625	145.660
	Total en EUR	29.036	183.628	29.036	145.660

ANNEXE 7 :

FONDS GÉNÉRAL D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES RELATIVES À L'ACCORD SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (AVL)

	PAYS	Engagements pour 2020			Payé en 2020 pour 2020	
		Autres devises	USD	EUR	USD	EUR
1	Royaume-Uni	89 665 GBP			117.578	
2	Allemagne			9.628		9.628
3	Norvège		147.000		147.000	
4	Allemagne			13.412		13.412
5	Suisse			68.000		68.000
6	Finlande			10.000		10.000
7	Croatie			1.000		1.000
8	Norvège			10.000		10.000
9	Royaume-Uni	92.000 GBP			123.225	
10	Norvège	80.000 NOK			8.656	
11	Allemagne			37.700		37.700
12	Allemagne			2.560		2.560
	Total		147.000	152.300	396.459	152.300
	Total en EUR	214.534	126.420	152.300	340.954	152.300
1	Gestion des stocks de sardines Réunion et gestion et utilisation durable de la zone humide de Berga en Éthiopie					
2	1ère réunion du Groupe de travail international de l'AEWA sur les canards marins					
3	Coordination LwfG et autres plans d'action par espèce					
4	Production d'estimations de la taille des populations pour les oiseaux d'eau se reproduisant en Asie centrale					
5	CSR8, cadre de surveillance des sites et conseils, priorités surveillance des oiseaux d'eau					
6	Mise en oeuvre LwfG					
7	CSR8					
8	CSR8					
9	Travail du TC					
10	Surveillance des sites et conseils					
11	CSR8					
12	Tirage du Plan d'action pour l'Afrique					

FONDS D’AFFECTATION SPÉCIALE POUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES RELATIVES À LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE GESTION DES OIES AU 31 DÉCEMBRE 2020

	PAYS	Engagements pour 2020		EUR
		Autres devises	EUR	
1	Danemark		33.760	33.760
2	Norvège		64.836	64.836
3	Allemagne		21.696	21.696
4	Finlande		10.000	10.000
5	France		40.000	40.000
6	Pays-Bas		12.000	12.000
7	Suède	400.000 SEK		38.629
	Total	400.000 SEK		220.921
	Total en EUR	38.629	182.292	220.921

ANNEXE 8 :

FONDS GÉNÉRAL D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES RELATIVES À L'ACCORD SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE (AVL) AU 31 DÉCEMBRE 2021

	PAYS	Engagements pour 2021			Payé en 2021 pour 2021		Impayé en 2021 et
		Autres devises	USD	EUR	USD	EUR	USD
1	Luxembourg			10.000		10.000	
2	Royaume-Uni	135.000 GBP			186.205		
3	Royaume-Uni	12.000 GBP			16.551		
4	Norvège		150.000				150.000
5	Allemagne			25.600		25.600	
6	Finlande			10.000		10.000	
7	Suisse			57.000		57.000	
	Total	147.000 GBP	150.000	35.600	202.756	35.600	150.000
	Total en EUR	168.287	124.500	35.600	168.287	35.600	124.500
1	Coordination Initiative africaine						
2	Coordination et mise en oeuvre Initiative africaine						
3	CSR8						
4	Coordination Oie naine et autres plans d'action						
5	Analyse rapport national MOP8, Coordination réunions Barge à queue noire et Courlis cendré, Soutien préparatifs MOP8						
6	Mise en oeuvre Plan d'action par espèce						
7	Pré-MOP8 africaine et préparatifs MOP8						

**FONDS GÉNÉRAL D’AFFECTATION SPÉCIALE POUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES RELATIVES À LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE
GESTION DES OIES**

AU 31 DÉCEMBRE 2021

No	PAYS	Engagements pour 2021		Payé en 2021 pour 2021	
		Autres devises	EUR	USD	EUR
1	Suède	160.000 SEK		19.502	
2	Suède	650.000 SEK		75.133	
3	Allemagne		16.292		16.292
4	Norvège		39.236		39.236
5	Finlande		10.000		10.000
	Total	810.000 SEK	65.528	94.635	65.528
	Total en EUR	78.547	65.528	78.547	65.528

ANNEXE 9 :

FONDS GÉNÉRAL D’AFFECTATION SPÉCIALE POUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES RELATIVES À L’ACCORD SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D’EAU MIGRATEURS D’AFRIQUE-EURASIE (AVL) AU 3 AOÛT 2022

	PAYS	Engagements pour 2022		Payé en 2022 pour 2022		Engagements impayés 2022
		Autres devises	EUR	USD	EUR	EUR
1	Allemagne		25.600		25.600	
2	Luxembourg		10.000			10.000
3	Royaume-Uni	102.000 GBP		133.120		
4	Pays-Bas		10.000			10.000
	Total	102.000 GBP	45.600	133.120	25.600	20.000
	Total en EUR	122.470	45.600	122.470	25.600	20.000
1	Pré-MOP8 africaine et préparatifs MOP8					
2	CSR8 Tirage					
3	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique					
4	Préparatifs MOP8					

FONDS GÉNÉRAL D’AFFECTATION SPÉCIALE POUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES RELATIVES À LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE GESTION DES OIES

AU 3 AOÛT 2022

No	PAYS	Engagements pour 2022		Payé en 2022 pour 2022	
		Autres	EUR	USD	EUR
1	Finlande		10.000		10.000
2	Norvège		39.236		39.236
3	Suède	425.000 SEK		43.036	
	Total	425.000 SEK	49.236	43.036	49.236
	Total en EUR	39.593	49.236	39.593	49.236